

Déclaration du SNU Pôle emploi - CSE du 5 MAI 2020

Dans quelques jours, le confinement prendra sans doute fin et un déconfinement progressif devra être opéré dans tous les départements du Grand Est. Pour Pôle emploi, celui-ci débutera le 18 Mai.

Avant de commencer cette nouvelle période qui s'annonce d'ores et déjà compliquée à de nombreux titres, **QUE faut-il retenir de la période que nous venons de vivre ?**

- **Une mobilisation exceptionnelle des agents pour mener à bien notre mission** (et qu'il faudra à un moment ou un autre savoir récompenser comme il se doit : NAO, ...),
- Un rappel (nécessaire) que notre service public de l'emploi doit être de qualité et non pas devenir une start-up dénuée de valeurs et d'âme, pour continuer sa mission auprès des privés d'emploi et des entreprises,
- ...
- Au niveau de l'organisation du Travail et de l'Établissement : Après avoir dû attendre le 23 Mars pour voir enfin les sites être fermés au public, il a fallu sans cesse rappeler, alerter et menacer pour faire réduire le nombre de personnes sur sites sans pour autant que nous ne sachions si les chiffres de présents annoncés étaient en cohérence avec la réalité. Les agents et managers se souviendront également longtemps du changement des règles du jeu en cours de partie quand il a fallu comprendre ou faire admettre une perte ou une réquisition de jours RTT, de la gestion des désinfections des sites et des questions sans réponses quant à leur situation administrative, etc.

Face à de tels constats, qu'il convient heureusement de pondérer par une prise rapide de décision en termes de maintien de salaire, et par une mobilisation pleine et entière de la ligne managériale, des services logistiques, informatiques et RH entre autres, il nous semble impératif dès aujourd'hui d'anticiper la période qui s'ouvre.

Ainsi, nous exigeons pour la période qui démarre dès la semaine prochaine par un retour accru de salariés Pôle emploi sur les sites du Grand Est et parce que le Grand Est est une des deux régions de France les plus touchées, que la reprise progressive d'une activité « normale » ne se fasse qu'avec des **Garanties sanitaires et professionnelles précises** :

- 1- Une protection des agents et des usagers
- 2- Une continuité du télétravail comme préconisée par le gouvernement
- 3- Un Go – No Go respecté si le matériel (dont les dates de livraison devront nous être communiquées) n'est pas livré ou en quantité suffisante
- 4- Un détail site par site des projets d'organisations retenues et des rotations envisagées (pour rappel ces organisations viennent modifier l'organisation du Travail habituelle et doivent être présentées au CSE)
- 5- Un détail site par site des effectifs maximum en toute transparence et légitimés par une analyse précise de la situation de chaque site
- 6- Une explication claire et transparente de la situation administrative par typologie d'agents et conditions d'exercice. (garde d'enfants, personnes à risques, etc.)
- 7- Le respect du rôle des Représentants du Personnel (élus RP, CSSCT et CSE) et des prérogatives accrues pour la période ainsi qu'un accès facilité à tous les sites et structures pour les RP, les membres du CSE et les DS

- 8- Une décharge totale de responsabilité des référents sanitaires
- 9- Le respect des engagements pris en termes de nombre d'entretiens et d'activités à réaliser par les agents présents
- 10- Un recours à un bureau d'entretien propre à chaque agent
- 11- Un arrêt de la pression mise sur les chiffres pour les agents (en situation de télétravail ou autre)
- 12- Des désinfections de sites à la fin de chaque journée de Travail

Ces exigences sont pour le SNU Grand Est, les bases minimales d'un véritable « contrat de confiance » entre l'Établissement, les représentants du Personnel et les salariés, dans le seul but de mener à bien la mission qui nous incombe tout en épargnant la santé des agents Pôle emploi du Grand Est et des usagers et sans devoir s'imposer de recourir à un organisme extérieur expert en organisation d'entreprise et en conditions de Travail.

Nous vous remercions de votre attention

Les élus SNU au CSE Pôle emploi Grand Est